L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 17 AVRIL 1887.

UN PEU DE TOUT.

On a fréquemment appliqué aux Concerts la méchante plaisanterie dirigée contre les flûtistes : "Savez-vous rien de plus soporifique qu'une flûte ? Deux flûtes."

Cette défaveur dont sont parfois frappés les Concerts, provient souvent de la vaniteuse maladresse de ceux qui les donnent. Sous le fallacieux prétexte de se poser en individualités sérieuses, ils recourent à la seule musique sérieuse, selon eux.

Leur prétention, plus amusante que leurs programmes, enfante tel ou tel menu, dont la seule lecture donne froid, et l'on se prend à penser qu'il vaut mieux encore s'amuser, au risque de se tenir en dehors des prétendues règles de bon goût posées par ces messieurs que bailler en les suivant.

Et notez que la plupart du temps ces petits fonctionnaires de l'ennui, à éducation musicale infinitésimale, seraient fort empêchés, si la fantaisie vous prenait de leur demander le pourquoi des doctrines qu'ils clament et proclament ; en obéissant au mot d'ordre donné par de hautes individualités qui, elles du moins, sont à la hauteur du débat et savent appuyer leur dire.

Quand un de ces insipides savants, à la cent millionième dilution, vous menace d'un concert, méfiez vous de lui, je vous le dis en vérité. Afin de vous prouver qu'il a de la classe, qu'il a franchi les sommets les plus élevés, il vous attirera dans les défilés de ce qu'il appelle, lui, la musique transcendante, qui vous vaudra avec le sommeil un de ces duels inégaux où il vous faudra infailliblement succomber.

On tente de résister, on lutte encore et encore ; mais le narcotique programme va son train et bientôt on

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Les grands talents, bien entendu, ne s'oublient point à ces poses écœurantes dont les artisticules, qui s'y figent, devraient être découragés autant que le vrai public, le public sans parti pris, en est las. Ils ne croient pas que la musique se démontre comme un théorème ; ils ne font point bande avec ceux qui, comme à main armée, vous veulent imposer leurs admirations, vous implanter quand même leurs idées, ainsi que chevilles fichées à coups de maillet.

Si les classiques, si Wagner peuvent entendre les insanités répétées à leur endroit, et semblant toutes sortir d'un seul et même moule, ils doivent sourire de ces ratés qui, ivres d'envie, mis en révolte par leur médiocrité, usent d'un procédé qui sert leurs petites jalousies et consiste à nier presque tout ce qui est présent, à faire du fétichisme à l'endroit du passé, à l'endroit de l'avenir.

Non, non, les grands talents, il faut leur rendre cet hommage, ne descendent point à cette manœuvre négative des myrmidons de l'art. De leur force même naît leur sincérité ; ils saluent le beau partout où celui-ci se montre ; ils ne prétendent pas niaisement que ce beau ne puisse sortir que d'une même École ; ils le savent multiple, protéiforme, de toutes les époques, de tous les pays.

C'est aux ratés, et l'espèce en devient trop prolifique depuis quelque temps, qu'on doit le plus souvent ces programmes, à circonstances aggravantes, qui font que fréquemment on se détourne d'une salle de concert, comme d'un lieu hanté, dangereux. Que de fois n'ai-je pas frissonné, en songeant que mes fonctions de critique m'imposaient l'obligation d'aller me faire opérer, non sans douleur, par des fruits secs ; de me livrer aux tourmenteurs, et de me résigner à l'un de ces concerts, aussi égayants qu'une soirée littéraire qui se composerait uniquement par exemple, d'un récit de Théramène ou d'une satire quelconque de Boileau et autres divertissements aussi réjouissants. A la hotte, tout ce qui est moderne, tout ce qui n'est pas classique ! *Risum teneatis.*

—Le Concert que nous avons eu cette semaine, à l'Opéra, n'était point de ceux que je viens de dire ; Dieu merci ! S'il n'en eût pas été ainsi, malgré toute l'affection portée à la bénéficiaire, vous eussiez vu bientôt se dégager, se vider la salle si bien remplie ; or vous savez que tous sont demeurés très cordialement à leurs places et jusqu'à la dernière minute.

C'était donc lundi dernier ; la fête musicale se donnait au bénéfice de Mme James Nott. Spontanément, la prenant par surprise, ses Élèves étaient venues lui offrir cette toute flatteuse soirée ; et lorsqu'elle répondit, en manière d'objection, que la saison était fort avancée déjà, que le temps manquerait pour organiser le Concert et en assurer la réussite, partiellement tout au moins, l'aimable et très résolue délégation répliqua que l'organisation était prête, les chances de succès complet à peu près certaines.

On se rend sans peine à si gentil argument : donc le concert aussitôt décidé et le programme facilement arrêté. Il y avait même là abondance, surabondance de biens. En présence de toutes ces bonnes volontés, de ces collaboratrices empressées, affectueuses, on aurait aisément pu doubler le menu musical. On n'a abusé de rien ; ce concert-là, j'y insiste, a été réellement intéressant, amusant même.

Le nombre des morceaux entendus à cette occasion ne me permet point de prendre chacun d'eux et d'en écrire l'appréciation détaillée. D'autre part, si j'en détachais quelqu'un seulement, peut-être, en pareille matière, m'accuserait-on de favoritisme !

Je vous l'avoue, ma vieille expérience de critique m'a appris à être très circonspect, alors qu'il s'agit de parler de jeunes filles ou jeunes femmes, appartenant à nos salons et qui ne font que des excursions rares, en public, dans le domaine de l'art. Trop de soins donnés peut-être à celle-ci, pas assez à celle-là, un oubli involontaire, que sais-je ? m'ont plus d'une fois valu des semonces, aimables, amicales sans doute, mais semonces enfin. Ces écoles ne m'ont pas été stériles.

Ici, d'ailleurs, il s'agit, non point d'Élèves ayant la prétention d'avoir mérité déjà le titre d'artiste, mais dont l'unique aspiration, pour le moment, était de faire honneur à leur professeur. En se décidant à ce Concert, elles voulaient surtout se procurer à elles et au public le plaisir d'entendre encore l'artiste distinguée qu'elles ont pour guide ; elles voulaient, par la charmante preuve vivante qu'elles en sont, démontrer à ce public, combien et combien vite aussi on gagne aux leçons de Mme James Nott.

La démonstration a été complète, et je nomme tout d'abord toutes celles qui y ont pris part. J'ajoute que je fais cette énumération, en me conformant au programme que j'ai sous les yeux et qui forcément a dû être quelque peu interverti lundi soir. Voici les noms de celles qui se sont mêlées à cette chaude action et qui y ont remporté une victoire : Mlle Bessie Whitmore, Mme Alice Yuille, Mlles Maud Tobin, Pussie Pitot, Jeanne Pitot, May Warner, Lila Moore, I. Le Gardeur.

Puisque je ne puis guère parler ici que d'ensemble, disons que ce groupe se compose de voix fraîches et jeunes, cela va de soi, mais de voix sympathiques aussi. Ce don sympathique, cette communicativité est, à mon avis, la plus précieuse avance que la nature puisse faire à un chanteur. Cette qualité prime beaucoup celle du volume ; mieux que le volume, que l'éclat, elle charme, elle captive.

La plus haute aspiration de la musique est de toucher ; plus savant sera le musicien complet et moins il se préoccupera de sa science, plus il tendra à parler à l'âme, à être poète. L'analyse des combinaisons habiles viendra après pour les maîtres ; mais même aux yeux de ceux là ces combinaisons disertes seraient stériles si elles ne produisaient point ces sensations pénétrantes sans lesquelles la musique n'est pas.

La belle affaire, si poète, vous ne servez à vos lecteurs que des rythmes sonores, des rimes d'une opulence extra-parnassienne, mais où ne passe pas le grand souffle, qui n'émeuvent point !

L'émotion sentie par lui, communiquée à son auditoire, telle est la première condition du chanteur.

Cette émotion, je la trouve presque toujours chez les Élèves de Mme James Nott, et le fait n'a rien pour me surprendre. En effet, c'est par cette émotion même qu'elle est devenue ce qu'elle est ; c'est cette émotion qu'elle a, sans doute, pour premier objet de transmettre à celles dont l'éducation musicale lui est confiée.

Les jeunes chanteuses que je viens de nommer, se distinguent, à peu près invariablement, par le sentiment ; c'est lui qu'elles font primer dans leur exécution, sans l'altérer par une intensité de sons outrée, hors de place. Comme leur professeur, elles s'attachent étroitement aux détails ; elles cherchent ces oppositions de tons qui, en musique aussi bien qu'en peinture, ont une inestimable valeur. Par ces oppositions bien entendues, toile et chant vivent.

Cette audition m'a aussi convaincu une fois encore de l'attention intelligente que Mme James Nott porte à l'articulation à l'émission. Si parfois celle-ci vient à fléchir chez ses Élèves—et le cas est rare—c'est qu'un peu de timidité se mêle à la partie ; mais à suivre l'ensemble, il est aisé de comprendre que, sous ce double rapport, l'enseignement est bon. La voix donne tout ce qu'elle peut donner, sans se surmener ; les syllabes se détachent nettes, bien perceptibles, sans qu'elles soient jamais scandées exagérément.

J'ai noté cette observation des détails, dont je parlais tout à l'heure, non seulement dans les divers morceaux chantés, mais encore dans les chœurs, surtout dans celui de Lacome : *Estudiantina*, auquel je me suis arrêté, en écrivant mardi quelques lignes au sujet de cette soirée. Ce chœur a été fort joliment nuancé, et chanté avec un brio qu'on ne rencontre pas tous les jours, même au théâtre. Je voudrais avoir, pour les reproduire ici, les noms des trente ou trente-cinq exécutantes qui nous ont donné cet ensemble. Elles méritent amplement cette mention. Le chœur des *Huguenots* était moins su.

La voix de Mme C. Labarre, mezzo soprano, a du mordant, des vigueurs de contralto ; elle se distingue par l'étendue, le volume, l'ampleur, quoique parfois la peur en contraigne, en diminue les sons. Une fois cette contrainte vaincue, l'intention s'accuse mieux, les notes se développent, l'effet se double. Le chant large, dramatique, convient surtout à cet instrument qui, lui aussi, possède le don sympathique. Des qualités de style. Succès mérité, surtout dans l'arioso du *Prophète*.

Trois membres du Cercle Gounod : MM. Alfred Toledano, A. Kernion et G. Joubert ont participé à ce Concert, et y ont fait fort bonne figure, ma foi. Jolies voix, mais auxquelles est indispensable un maître attentif qui en soigne l'émission. Ce maître modifierait la tendance, notable chez eux, comme chez presque tous les amateurs, à des sons qui, en se faisant gutturaux, perdent de leur expansion.

On a vivement regretté l'absence de Mlle Amélia Buck, qui devait jouer la Fantaisie Impromptu de Chopin, ainsi que celle de Mlle Kate Bridewell, que le programme nous promettait dans un morceau de *Paul et Virginie*, et dont je n'ai pas oublié la chaude et jolie voix.

L'entrée de Mme Marguerite Samuel a été saluée comme celle d'une artiste du plus haut rang, et c'est ainsi qu'elle s'est, une fois de plus, affirmée ce soir-là.

A peine a-t-elle posé les doigts sur le clavier qu'on se sent en présence d'un talent supérieur et surtout d'une personnalité. Car on ne saurait y contredire, c'est un talent personnel avant tout que celui-là ; de nos jours ce relief est indispensable à la durée du succès.

Vite le public, quelque bien disposé qu'il soit, se sera désintéressé, distrait de vous, si vous ne lui apportez que ce qui pullule : du mécanisme, de la sûreté de main, de la correction. Il lui faut, et dans la plastique et dans l'idée qui préside à l'interprétation, quelque chose de nouveau, d'un autre cru que ceux qu'il a copieusement savourés.

Mme Samuel joue toujours dans un grand style, mais ce style a sa note propre ; des nuances, des finesses caractéristiques d'elle-même, de son esprit, de son âme.

Aussi mon appréciation des trois morceaux qu'elle nous a donnés sera-t-elle courte : Mme Samuel a joué comme.... Mme Samuel.

Et je vous l'affirme, c'est là un éloge de grande portée ; tous les artistes vous le diront. Je crois le lui avoir déjà adressé ; mais puisqu'elle se répète dans ses charmantes exécutions, il faut bien qu'à mon tour je me répète dans ma très insuffisante prose.

Ai-je besoin de vous dire l'accueil qu'a reçu Mme James Nott qui, peu de minutes après le lever du rideau, paraissait sur la scène pour chanter l'air redouté des *Huguenots : O beau pays de la Touraine !*

Pour le coup, le public se faisait diable ; de la salle les bravos partaient en salves bien nourries, reprises encore et encore, et à ces bravos se mêlaient ceux des trente cinq ou quarante jeunes filles et jeunes femmes choristes en scène. Et ce chœur là y allait de tout cœur, croyez-le.

Au cours de la soirée Mme Nott a chanté la page que je viens de dire ; l'air de la folie de *Lucie*, des couplets de l'opérette : *Le Cœur et la Main*, qu'elle dit fort spirituellement, mais que, pour ma part, je trouve très médiocres et enfin *Home sweet Home*. De la diversité, vous le voyez ; et c'est là, en effet, l'une des caractéristiques de son talent.

Vous savez ce qu'est la page de Meyerbeer : *O beau pays de la Touraine* ; le maître y a accumulé la bijouterie vocale, et à côté de périlleuses voltiges de la voix se placent des phrases amples, à teinte rêveuse. Ce genre de compositions attire Mme Nott, je le conçois ; elles conviennent à son talent. Si bien que, pour cette soirée, elle en avait choisi une autre, ayant aussi cette double physionomie : la scène de folie de *Lucie*, et dans les deux son succès a été très marqué.

Je l'avoue, cet air de *Lucie* ne me laissait pas sans inquiétude ; il est essentiellement scénique, les effets saillants en sont singulièrement amoindris au piano, dans un concert. Mais voilà ! le public s... chaleureux, la rampe brillant de tous ses feux, le chœur sur le théâtre, le décor posé, tout cela avait, sans nul doute, quelque chose de capiteux, et ma foi ! impressionnée, dominée par l'air ambiant, Mme Nott ne s'est pas contentée de le chanter ; on peut dire qu'elle l'a quelque peu joué, comme physionomie, j'entends.

Et je vous affirme que par moments il y avait du drame et du vrai drame sur ce visage là. Jamais elle n'a mieux compris les effets de coloris ; jamais elle n'a su mieux varier, différencier les timbres, faire usage des oppositions. De la mélancolie vraie, émouvante dans l'andante, et aussi dans cet allegro si discutable comme conception musicale, si difficile comme exécution ; où, par un étrange contresens, le chant se poursuit sous une double ondée, pour ainsi dire, de larmes et de cascades vocales.

De ce pas scabreux l'artiste s'est brillamment tirée, et ce cap doublé, elle a terminé sa soirée par le *Home sweet home*, une poétique création à laquelle elle a ajouté de la poésie.

En somme, fête pour la chanteuse, fête pour le professeur. Plus heureuses qu'elle-même de son succès, ses Élèves lui auraient volontiers rejeté à pleines brassées ces fleurs et ces couronnes qu'elles aussi ont justement recueillies.

Le piano était fort habilement tenu par Mlles K. Dessommes, P. Pitot, M. W. Eckert et une dame dont j'ignore le nom.

Puisqu'il s'agit ici des Élèves de Mme Nott, le nom de l'une d'elles—absente celle là—me vient naturellement à la pensée. Je parle de Mlle Jeanne Faure, qui eut été joyeuse, à coup sûr, de figurer dans ce festival.

Mlle Faure vient d'être fêtée, à son tour, dans les salons du célèbre facteur de pianos, M. C. Konisch, à Dresde. Elle s'y est fait entendre dans un duo de *Mignon*, un air de la *Reine de Saba*, *l'Etoile*, de Faure, et la *Sérénade*, de Braga.

Les journaux de Dresde lui consacrent des lignes toutes flatteuses ; ils écrivent que son nouveau professeur, M. Scharfe, la cite comme son élève favorite. Mlle Faure, dont je suis heureux de constater cette jolie entrée en carrière, sera de retour à la Nouvelle-Orléans vers la fin du mois de mai. Elle va, si je ne me trompe, s'y consacrer à l'enseignement du chant.

Le Concert de Mlle Berthe Pemberton se donnera, mercredi prochain, au Grunewald Hall.

J'ai fréquemment parlé, dans les colonnes de l'*Abeille*, de ce très sérieux talent, qui va se développant chaque jour, et qui aujourd'hui est bien celui d'une artiste. Je savais que sa nature, son amour de l'art et du travail en feraient une personnalité avec laquelle il faudrait compter. Nous y sommes. Ceux qui ne la connaissent pas et qui l'entendront mercredi, diront, j'en ai l'assurance, que toutes ses promesses ont été largement tenues.

Des dames en grand nombre, dont on trouvera les noms à la première page du journal, ont voulu fournir à la jeune artiste, trop modeste et se dérobant trop au succès, l'occasion de se faire apprécier. Cette occasion elle va la saisir de ses doigts si souples, si maîtres du clavier ; la soirée de mercredi vaudra une belle réussite à la virtuose et un vaste développement à la clientèle du professeur.

Je serai, pour ma part, joyeux d'avoir à rendre compte de ce concert, dont le résultat est facile à prévoir ; car Mlle Pemberton est une des personnalités saillantes et mille fois intéressantes de notre monde musical !

Je reçois le programme du Concert des demoiselles Barbarin à une heure trop avancée pour pouvoir le publier. Je dois donc forcément me borner à citer les artistes et amateurs qui s'y feront entendre dans la partie vocale et la partie instrumentale : Mmes James Nott, Bayon, C. Labarre, Melles P. Pitot, Lila Moore, M. Tobin, J. Pitot ; MM. C. Bayon, Joubert, W. E. Francis, A. Kernion, MacCaleb. Le piano sera tenu par Mlles Pitot et Dessommes. La soirée aura lieu dans les salons de Mme Crawford, rue Royale. On y entendra du Massenet, du Gounod, du Rossini, du Chopin, Auber, Faure, Bizet, etc.

Quant aux bénéficiaires, j'ai déjà dit leurs titres aux sympathies de tous ; ces sympathies ne leur manqueront pas.

—On me rapporte que l'abonnement pour la saison prochaine ne se ralentit point et que le chiffre obtenu répondra, selon toutes probabilités, aux espérances de M. Maugé. Tout est donc pour le mieux jusqu'ici.

Le moment est venu d'activer ces souscriptions afin que M. Maugé entame ses négociations à Paris, si, comme tout l'indique, il persiste dans son projet d'une nouvelle exploitation.

A propos de théâtre, un directeur de Bruxelles, fort inquiété aussi par la forme démesurément croissante des chapeaux que supportent les dames, et qui s'allongent en stèles infinies, au grand inconvénient des spectateurs, a fait afficher à son contrôle l'avis que voici :

" Les seules dames d'un certain âge ont le droit de garder leurs chapeaux aux fauteuils. "

Depuis lors plus personne ! côté féminin s'entend.

Simple comme bonjour, n'est-ce pas ? On a bien de l'esprit, vous voyez, dans ce petit pays de Belgique. Je le savais déjà.

Je n'ai pu assister, hier, ni à la Matinée ni à la Soirée de la Kermesse, ce succès exceptionnel d'une fête exceptionnelle. Je le regrette, surtout à cause de la Matinée qui, me dit-on, avait réuni tout un délicieux monde d'enfants.

Affluence énorme encore matin et soir, et j'imagine qu'on se sera attardé à l'Opéra après minuit. A ce propos, est-ce que là aussi on aurait violé la loi du dimanche ? Mais comment agir contre d'aussi aimables *contraventionnistes* ? En pareil cas la Justice n'est pas aveugle, et puis qu'elle y voit, elle est nécessairement désarmée. Et puis, il y aurait, en l'espèce, et comme on dit au barreau, le *plea* de la différence du temps ; on invoquerait la longitude, puisque tous les pays étaient représentés à cette Kermesse.

L. PLACIDE CANONGE.

Bal à l'Opéra.

Le Bal de la Société Française de Bienfaisance s'annonce sous les plus heureux auspices. On connaît l'objet de cette belle Association et chacun s'empresse de concourir à une œuvre si méritante. Jamais les billets ne se sont placés avec autant de rapidité ; tout indique que cette institution, si digne de sympathies, va obtenir un résultat exceptionnellement beau.

La colonie française sera là en force ; mais à côté d'elle se rencontreront, à n'en pas douter, des représentants nombreux de toutes les nationalités. De tels appels reçoivent toujours chaude réponse en notre ville.

De très élégants préparatifs se font pour cette fête de nuit, dont on peut se donner le plaisir au prix très modique d'une piastre.

—La Société Coopérative des Laitiers célébrera son huitième anniversaire le dimanche 1er mai 1887, au Parc Oakland. Il y aura pique-nique, courses, jeux divers et distribution de prix.

Nous reviendrons sur cette belle fête, qui promet d'être un des succès de la saison. Pour les détails, voir l'annonce.

Voici les noms des membres du Comité d'organisation : J. B. Faget, chairman ; P. Puissegur, ex-officio ; D. Bergamini, B. Maylie, J. Pagnac.

Comité des amusements—P. Dounes, chairman ; L. Baudéan, P. Cazalot, J. Galy, P. Boué, S. Abadie, V. Maumus.

—Le numéro 12 du *Diamant* ne le cède en rien à ceux qui l'ont précédé. Citons, comme prose : *Un Héros louisianais ; Un Puits légendaire : Le Père Antoine* ; et comme vers : *Printemps*, de C. O. Dugué ; *Brise du Sud* et *La Brise m'a parlé !* de L. Placide Canonge.

—On annonce, pour après demain, mardi, un concert qui se donnera au Continental Armory et au bénéfice de la Mission Chinoise.

Prix d'entrée 25 cents.

EXCURSION.—Nous rappelons au public que l'excursion du "Workingmen's Union Benevolent Association" a lieu aujourd'hui. C'est à Thibodaux qu'est le rendez-vous. On partira ce matin à 8 heures et demie par le Southern Pacific Morgan Louisiana and Texas R. R. On quittera Thibodaux à 6 heures du soir.

Prix de l'excursion, $1 ; enfants au-dessous de 12 ans, 50 cents.

L. GRUNEWALD.—La maison Grunewald nous a fait remettre deux morceaux de chant : *Something for the Babies*, chansonnette, paroles et musique de W. J. Scanlan, et *A Psalm of Life*, trio pour voix de femmes, par Ciro Pinanti.

MUSIQUE.—Nous recevons de M. Philip Werlein une composition nouvelle : *Fantasma Waltz*, la plus jolie composition peut-être de M. W. J. Voges. Elle sera bientôt sur tous les pianos.

M. Werlein nous envoie aussi : *Think of me*, romance, paroles de Mary Mack-Lenon, musique de A. H. Behrend.

SOIRÉE DRAMATIQUE.—La Section de Déclamation du "Centro Español ó Hispano-Americano", Club dont nous avons maintes fois entretenu nos lecteurs, donnera ce soir, sous la direction de M. A. Alpizar, une représentation ainsi composée : *La Mosquita muerta*, comédie en un acte ; *Las Hijas de Eleua*, comédie en un acte, et enfin *Fuera*, saynète. La soirée, qui aura lieu au local du Cercle, rue du Canal, No 203, se terminera par un bal.

La représentation commencera à 8 heures précises.

BATAILLE DE PARIS.—Le panorama de la Bataille de Paris fermera positivement ses portes vers le 24 avril. Avis au public. C'est là un chef-d'œuvre à voir.

Exhibition tous les jours, de 8 heures et demie du matin à 6 heures de l'après-midi.

Un caissier, entré, depuis le matin, dans une maison de commerce, s'apprête, le soir, à quitter son bureau.

Il voit venir à lui le chef de l'établissement :

—Monsieur, lui dit ce dernier, veuillez retourner vos poches.

—Comment ?

—Parfaitement, cher monsieur. Il y a tant de caissiers infidèles maintenant, que j'ai pris l'habitude de fouiller les miens chaque soir.

—A propos du discours de M. Alexandre Dumas à l'Académie française, un journal cite un mot de ce mordant humoriste.

Un monsieur des plus lourds accapare, partout où il va, le dé de la conversation avec une assurance qui n'a d'égale que sa bêtise.

—Quel garçon assommant, déclarait-on d'un commun accord.

—Si assommant, appuya Dumas, que, quand il sort de chez moi, je crois voir entrer un homme d'esprit.

Une portière qui vient de perdre son mari prie le propriétaire d'assister à l'enterrement :

—Monsieur, vous qui avez toujours été si bon pour lui, vous viendrez demain, n'est-ce pas ?

—Demain, impossible, mais après-demain sans faute.

Suite du petit dictionnaire de poche :

Galles—Pays de démangeaisons.
Garde des sceaux—Surveillant d'imbéciles.
Gazouiller—C'est naturel, le gaz provenant de la houille.
Gemme—Tu aime, il aime....
Gendarme—Oiseau de Junon qui sommeille, puisqu'on dit : Pandore.
Genève—Eve à la fleur de l'âge.
Gaule—Ancien nom de la France ; a laissé son nom à la ville de Cannes.
Gazon—Il y a des dames qui nous écoutent.
Grasse—Inconnue comme ville d'os.
Graminée—Chat bien nourri.
Grand merci—C'est-à-dire : ma grand'maman scie du bois.
Graves—Le plus sérieux des vins.
Grenouille—Habitante du marais qu'il est peu convenable de manger.
Guéridon—Dépêche-toi de guérir.
Guillotiné—Malheureux qui a perdu la boule.
Génie—Prénom de femme.

Une jolie réflexion mise jadis par Gavarni dans la bouche d'un vieil invalide :

"De mon temps, avec toute la poudre qu'on tire aujourd'hui contre une bicoque, nous aurions brûlé l'Europe, et il n'y aurait pas eu tant d'histoires."

Toujours d'actualité !

Dans un examen public :

Un savant géographe poussait vivement un malheureux candidat.

Convaincu d'ignorance, celui-ci prend l'offensive :

—Vous-même, monsieur, vous pouvez ignorer certains détails géographiques. Ainsi, savez-vous où le Lot prend sa source ?

Le géographe, d'abord interloqué, se prête de bonne grâce à cet interrogatoire imprévu ; il dit la montagne, la région.

—Oui, mais, l'endroit précis !

—???

—Dans les propriétés de mon père. (Authentique.)

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 avril 1887.—Indications—Pour la Louisiane : Pluies locales ; vents généralement variables de l'est au sud ; légers changements dans la température.

MARIAGES NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Wm. E. Kirk à Mlle Elenora Landry.
Alvin Steele à Mlle Florence Garrett.
Auguste C. Gerald à Mlle Marie E. Chapuis.
P. M. Westfeldt à Mlle Louise B. Ogden.
Zacharie Marcade à Mlle Clarisse Laburthe.
W. H. Robinson à Mlle Lula Durand.

Naissances.

Mme George B. Matthews, un garçon.
Mme John C. Feehan, un garçon.
Mme Alfred L. Rousseau, un garçon.
Mme Isaac Levy, une fille.

Décès.

Mary Ellen Ragan, 10 mois, coin Constance et Thalie.
Geo. Lewis, Jackson, Ala.
Cora François, 1 mois, Prison de Paroisse.
Mme Annie Burke, 40 ans, 68 rue Nord Rebertsen.
James Brooks, 38 ans, 119 rue Ursulines.
Alsa Lane, 2 ans, 425 rue Magnolia.
John Mahon, 21 mois, 55 rue Palmyre.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Antoine Castel à Barthélemy Paysse, un terrain dans le 2me district dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bourbon, Royale & St. Philippe, $1300.

Edward H. Chadwick à Jerry C. Peppers, deux terrains dans le 2me district dans l'îlet borné par les rues Rendon, Lopez, Canal et Douane, $150.

Alexander C. Winn à Mme Vve Harry Hamilton Hedden, six terrains dans le 1er district dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod, $14,950.

George Heaton Samuels à Mlles Elizabeth Heaton Samuels, Sarah Jane Samuels et William C. Samuels, un quart indivise dans un terrain, dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Hôpital, Mire et Ursulines, $200.

Mutual Building & Homestead Association à David Peter Miller, deux terrains dans le 6me district, dans l'îlet borné par l'Avenue Henry Clay, les rues Annonciation, Calhoun et Laurel, $800.

Mme Vve Joseph Gustave Cucullu, une portion de terre dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Piété, Chartres et Royale, $800.

Carmen Alonzo à Mme Vve J. Stockton, un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Dauphine, Piété et Royale, $625.

Pierre Bataille à Andrew P. Marmonget, deux terrains dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Deléry, Dauphine, Tricou et Casacalvo, $800.

Ventes immobilières—Les ventes suivantes ont été faites hier à la Bourse d'encan par :

Macon, Paul & Robinson.

Une résidence Nos 464 et 466 rue St-Charles, $6,500.
Un lot de terre rue Rousseau, $525.
Une résidence en briques No 123 rue Carondelet, $7,150.
Une habitation encoignure Julie et St-Charles, $5,050.

Par J. N. Hodgson.

Un double cottage No 450 rue Claiborne, $1575.
Un double cottage Nos. 276 et 276 1/2 rue Washington, $2725.
Une maison en bois à deux étages, encoignure Jersey et Soniat, $975.

Par Spear & Escoffier.

Un cottage No. 306 rue St. Pierre, $825.

Par J. V. Gourdain.

Un cottage double No 276, rue Roman entre Columbus et Kerlerec, $1,305.

Par B. Onorato.

Les propriétés immobilières bornées par les rues Camp, St Charles et Commune, $95,000.
Le No 97 de la rue Girod, $2,750.
4 terrains à bâtir, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Front, Lafayette et Delta, $10,300.

Par Hoey et O'Connor.

L'immeuble à l'encoignure des rues Prytania et Urania, $16,300.
Les Nos 281 et 283 rue Tchoupitoulas, $1525.
Le cottage No 683 rue St. Charles, $2,750.
9 lots du terre, rue Macarthy, $400.

Cour civile de district.—Les testaments de James D. Edwards et celui de Romain Boissiere ont été ouverts. Le premier nomme sa femme Marie E. Edwards exécutrice testamentaire légataire universelle. Le second lègue à sa sœur Augustine sa propriété de Carrollton et à son frère Auguste usufruit des propriétés qu'il possédait dans les paroisses St. James, St. Jean Baptiste et Nouvelle-Orléans.

J. P. Sarrazin, fils & Cie, contre leurs créanciers. Le jury rend un verdict par lequel il déclare ne pas reconnaître les demandeurs coupables de fraude.

Juge Tissot.

Succession de Charles E. Sel contre Marie E. Dietz et son mari—Les défendeurs reçoivent l'ordre de remettre à l'administrateur de la succession certaines sommes provenant de cette succession.

Nora Daird contre le recorder des hypothèques—Mandamus ordonnant l'annulation de certaines inscriptions.

Givens contre Negretto—Appel accordé aux défendeurs.

A. Leibe contre E. Habersmith—Appel à la Cour Suprême accordé.

W. E. Baumgarden contre Stephen Z. Relf—Procès abandonné.

Les héritiers de Pope contre L. N. O. & T. R. R. Co, refus d'une nouvelle audition de cause.

Times-Democrat Publishing Co., contre Leese & Fink, refus d'une nouvelle audition de cause.

Juge Monroe.

Washington Marks contre la Washington Steam Fire Co., No. 20, appel accordé au défendeur.

Nouveaux procès :

Paul Castaing contre Charles Cavanac, collecteur de taxes. Procès pour obtenir une injonction empêchant la mise en vente d'une propriété pour taxes.

Guillaume Mothe contre Jacob Emmer et Toby Washington, procès pour être mis en possession de certaine propriété.

Mme J. V. Gourdain contre la ville, procès pour $205 de terrain vendu et adjugé depuis la vente à la succession de Myra Clark Gaines.

Xavier Faucon contre ses créanciers, demande de délai.

Les successions de James D. Brown, Jos De Fuentes et Wm Weeys sont ouvertes.

L'affaire Desposito.—L'instruction de l'affaire Desposito s'est poursuivie, hier, par l'audition des témoins à charge :

MM. R. D. Wild, Charles Randall, John Assell, Robert Carey, James Tébeau, le juge Remy Clarke, John T. Moore, Isaac Delgado, George Luther, Joseph Hirsch, Thomas Egan, Anthony Hyatt, T. A. Beck, Taylor Jons, P. B. Gilmore, George Cliney, J. C. A. Brams, P. Sullivan, John S. Barton, Frank Webster, Billy Sullivan, Blache Oteri.

Tous ces témoins se sont accordés à reconnaître que McFarlane jouit d'une très bonne réputation et qu'il est considéré comme un homme de mœurs paisibles. Là s'est arrêtée l'audition des témoins à décharge et la série des plaidoyers a commencé.

Le capitaine Henriquez a pris la parole pour l'Etat insistant sur l'atrocité de cet assassinat commis de sang-froid et déclarant que la justice devait avoir son cours et que la loi devait être appliquée dans toute sa rigueur.

L'affaire se terminera très probablement demain après les plaidoyers des avocats de la défense.

Vols de plantes aux cimetières.—Des femmes et des enfants volent, depuis quelque temps, aux cimetières des Pompiers, Greenwood et Cypress Grove, les plantes qui ornent les tombes.

Beaucoup, et même la plupart, non contents de cueillir les fleurs, déterrent et emportent les plantes elles-mêmes. Ces vols se répètent si fréquemment que des plaintes ont dû être faites à la police. Le sexton a dû s'adjoindre un gardien pour exercer une surveillance plus complète. Il a déjà pris en flagrant délit une vieille femme qui, après une sévère remontrance a été remise en liberté, mais a déclaré que toute personne qu'il surprendrait à l'avenir serait livrée à la police.

Incendie.—Hier à 1 heure 20 de l'après midi le feu a détruit complètement l'Eglise Méthodiste située au coin des rues Félicité et Chestnut. Elle est assurée à la compagnie d'Assurance Home pour $5000.

Le No 182 de la rue Félicité, qui lui est contigu a été endommagé pour $300. Une assurance de $5000 à la North British Co., pour l'immeuble et le mobilier couvre cette perte.

Le No 185 de la même rue a été endommagé pour $75. Il est assuré à l'agence Woods.

Le No 407 de la rue du Camp, occupé par M. Wm. Applegate qui en est le propriétaire, a été endommagé pour $75.

Le feu a été mis par une bougie qu'un ouvrier qui réparait l'orgue avait placée dessus.

La bougie est tombée et a mis le feu à l'orgue.

Pétition—Voici le texte de la pétition adressée au maire pour obtenir la résignation de M. Ryan, conseiller municipal :

"Nous soussignés votants et résidents des 8me et 9me ward, pensant que l'Hon. I. A. Ryan ne défend pas convenablement nos intérêts, demandons au Conseil municipal sa démission de membre de ce Conseil.

Tom T. O'Brien, rues Girod et Enghien ; Chas. Schrieder, Musique et Port ; Joseph J. Beranger, 189 Marigny ; Jules Maynen, 26 Musique ; Peter Yreis, Port et Girod ; A. W. Hodge, 169 Port ; Edward J. Donnally, 129 Enghien ; John Dermody, 123 St. Claude ; John Ross, 172 Port ; John O'Brien, 198 Enghien ; Wm. Ruaff, Montégut ; John Daniel, Claiborne et Port ; J. R. Fitzgerald, 134 St. Ferdinand ; John Fitzgerald, 134 rue St. Ferdinand ; Wm. M. Fitzgerald, 134 St-Ferdinand ; Chas. Bosch, St Ferdinand et St Claude ; John Murphy, 138 1/2 Enghein ; Jerry Gonzales, 197 avenue Lafayette ; H. Daniel, Enghein et Morales ; J. Bose, 185 Enghein ; John Kries, 153 Enghein ; John Christian, Claiborne et Port ; John Grainer, Claiborne et Port ; B. Levasseur, Marais et Enghein ; Tom Conahue, 129 Enghein ; John Conahue, 129 Enghein.

M. Ryan déclare que si une accusation précise n'est pas formulée contre lui, cette pétition, signée de 25 noms seulement, ne suffira pas à lui faire présenter sa démission. Il pense, en outre, que cette mesure est le résultat du mécontentement de quelques citoyens qui n'ont pas compris son but en faisant rejeter toutes les propositions faites pour le curage des canaux de drainage.

Faisant partie du comité des eaux et drainage, M. Ryan avait à s'occuper du drainage de la ville entière et non de tel quartier. En conséquence, il s'est toujours opposé à l'adoption de mesures qui n'assureraient pas un drainage complet de toute la ville, comme tel était dernièrement le cas lors du rejet des dernières offres s'appliquant seulement à certains districts.

Arrestation.—Les détectives Kerwin et Cain ont arrêté hier, à 4 heures de l'après-midi, au coin des rues Carondelet et Gravier, un nommé James Gallugher qui est accusé de s'être introduit avec effraction dans le bureau de M. C. Daremus, situé au-dessus de la banque des Citoyens, rue Gravier No. 136.

Paragraphes.—Harriette De Bar, Vve en communauté, de Benedict De Bar et Lattie M. Dexter, intentent à M. Bidwell un procès pour $3,000 de paye par an pour le théâtre St. Charles, à courir du 3 mars 1880, jusqu'à ce que les demanderesses rentrent en possession de cette propriété évaluée $100,000. Elles déclarent que M. Bidwell s'était approprié pendant la maladie de M. Ben De Bar, la dite propriété, dont le loyer a été estimé $3,000.

M. Bidwell, qui a été interviewé à cet égard, déclare avoir acheté légalement de la New Orleans Gaslight Co. la propriété connue sous le nom de "Théâtre St-Charles". En acquittant le montant de cette propriété, il a éteint une somme de 50 à $55,000 d'hypothèques dont l'inscription avait été notariée devant Andrew Hero.

M. Bidwell ignore complètement la cause de cette réclamation sans fondement de la part des héritiers De Bar qu'il ne connaît même point et qui contrairement à leurs assertions ne sont jamais allés le trouver sous quelque prétexte que ce fut.

—Patrick McCann intente à la Compagnie de chemin de fer de Louisville & Nashville, un procès pour $6,000 de dommages déclarant que le 14 août 1886 il partit pour Chicago avec quelque 60 personnes faisant partie de la délégation qui devait assister à la convention irlandaise et que le train était à peine arrivé à la Baie St-Louis lorsqu'une roue se brisa et causa un retard de plusieurs heures.

Gondoleries du *Journal des Abrutis* :

Pour être bon musicien il faut être bon serrurier ; alors, sans peine, on connaît toutes les clefs de la musique.

Le bouquet, que les actrices aiment le moins, est un bouquet composé de six fleurs.

Lorsqu'un artilleur a été frappé à mort auprès du canon, on peut dire lui : Il a rendu l'âme au nez de sa pièce !

De tous les fous, celui qui est sans contredit le plus misérable, c'est le fou gueux.

Petite fable express :

—LE POMMADIN MALADROIT—

Certain jour en mailan que je rêvais très fort [illegible]
Séparé mes cheveux sans nul goût. Il est tort [illegible]
Car chacun me disait : Quel coiffeur inhabile [illegible]

—MORALITÉ—

La critique est aisée mais la raie difficile.

Un commerçant donne des conseils à son fils :

—Ne traite pas d'affaires avec la Tunisie ou le Cambodge, car ce n'est que protêts qu'auras.

Un bouquet de combles pour finir.

Le comble de l'abrutissement :
Injurier son poêle éteint pour le faire rougir.

Le comble de la férocité pour un chef d'orchestre :
Battre ses mesures.

Enfin, le comble de l'équitation ;
C'est de monter une scie.

A l'école primaire :

L'instituteur, expliquant la grammaire française. — Les noms en " al " prennent " aux " au pluriel. Exemple : animal. Comment ce mot fait-il au pluriel ?

Toute l'école, en chœur. — Animaux !

L'instituteur, furieux. — Animaux vous-mêmes, tas d'imbéciles !

Extrait d'un compte-rendu enthousiaste de la *Walkyrie* de Wagner, récemment représentée à Bruxelles :

" Les cuivres attaquent avec violence le motif des vierges guerrières. "

Brigands de cuivres, va !
Si encore c'était pour le bon motif !

Guibollard cause avec sa femme.

— Je ne veux pas décacheter tes lettres, Fifine.

— J'y compte bien, cher ami.

— Seulement, tu ne recevras plus, comme correspondance, que des cartes postales ! J'ai le droit de l'exiger !

Prise sur nature :

Une concierge lave son corridor. Survient un quidam qui entre avec les souliers pleins de boue.

Fureur de la pipelette.

— Regardez, monsieur, avec quels pieds vous venez ici.

L'autre, sans s'émouvoir :

— Mais, madame, je n'en ai pas d'autres.

Un navigateur, revenu d'Afrique après fortune faite, s'installe à Paris et prend des leçons de musique, décidé qu'il est à cultiver les beaux-arts.

—Voyons, fait le professeur, reprenons. Combien vaut une blanche ?

—Deux noires.

—Et une noire ?

Le navigateur, emporté par ses souvenirs :

—Une noire ! Vingt-cinq francs !

La jeune Mme Calino, qui vient de convoler en justes noces, est en visite chez une amie avec son seigneur et maître.

Au courant de la conversation, elle dit "vous" en parlant à son époux.

—Tiens, remarque l'amie, vous ne tutoyez donc pas encore votre mari ?

—Non, répond Mme Calino toute rougissante, je n'ose le tutoyer que quand il n'est pas là !

Dîner au quartier Latin : on est arrivé au dessert.

—Aimez-vous le roquefort ? demande insidieusement l'étudiant qui traite ses amis.

—Oh ! s'écrie l'un des convives, je l'adore ! Pour en avoir, j'irais au bout du monde.

—Alors, réplique l'amphitryon, comme j'ai oublié d'en prendre, ce ne sera rien pour toi d'aller en chercher pour dix sous chez l'épicier du coin.

Une ville flottante !

Des pêcheurs de la mer d'Azoff s'étaient aventurés fort loin sur la glace, avec des traîneaux et des chevaux. Soudain, une rupture se produisit sur une certaine étendue ; un immense glaçon se détacha et se mit à voguer sur la mer libre, emportant trois cents pêcheurs. Ceci n'est pas un conte de Jules Verne.

Depuis, ils voguent sur les flots azurés, séparés du reste du monde. Quoique poétique, leur situation ne paraît pas enviable. Les poêles à chauffer et à frire doivent faire défaut sur le glaçon, et manger du poisson cru... pouah !

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 16 avril.—Le trois pour cent est coté à 81 francs 27 1/2 centimes.

Conférence astronomique internationale.

Paris, 16 avril—M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a ouvert aujourd'hui la conférence astronomique internationale.

Il a prononcé un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux délégués étrangers.

M. Otto William de Struve, le célèbre astronome russe, qui a été élu président de la conférence, a répondu au nom des délégués.

NOUVELLES EUROPEENNES.

La question bulgare.

Londres, 16 avril—Une dépêche spéciale de St Pétersbourg rapporte que le Czar consent à faire une concession importante relativement à la question bulgare.

Prévoyant les dangers graves qu'a fait naître l'instabilité des affaires de la Bulgarie, et voulant agir dans l'intérêt de la paix, Sa Majesté désire reprendre en considération sa décision première de s'en tenir au candidat russe comme successeur du prince Alexandre, et entrer en négociation avec les autres puissances.

Si ces dernières sont animées des mêmes sentiments de paix, le Czar désignera un autre candidat.

Une dépêche de Berlin annonce que le duc Frédéric Ferdinand, de Holstein, aspire au trône bulgare. Sa candidature, dit on, est chaudement appuyée par le prince et la princesse Christian, et autres membres de la famille de la reine Victoria, et est très en faveur à la cour de St-Pétersbourg.

Le duc a des partisans à Sofia, où l'on est prêt à appuyer n'importe quel prince allemand, libre de toute influence provenant du Panslavisme russe, afin de mettre fin à toutes les intrigues du moment. On ne sait cependant, si le Czar approuve cette candidature.

On a demandé à la Porte de donner avis aux autres puissances de ce nouvel état de choses, afin qu'elles ajournent leur décision relativement à la communication du gouvernement du Sultan, reçue mardi dernier.

Une dépêche spéciale de Sofia, arrivée ce soir, donne la liste des promotions faites dans l'armée bulgare, parmi les officiers qui sont restés fidèles au gouvernement pendant la dernière crise.

Plusieurs officiers russes font encore partie de l'armée bulgare.

Tous les autres officiers russes qui ont participé aux révoltes de Silistria, Rutschuk, et autres villes, sont renvoyés en Russie ; et dorénavant tous ceux qui sont compris dans cette catégorie, et que l'on trouvera sur le sol de la Bulgarie, seront conduits à la frontière et expulsés.

M. Hetarar, représentant russe en Roumanie, a reçu avis de se rendre immédiatement à St. Pétersbourg. On croit que son gouvernement lui confiera un autre poste. On l'accuse d'avoir laissé diminuer l'influence de la Russie en Roumanie. L'influence de l'Angleterre et de l'Autriche prédominant à Bucharest.

Le journal Tagblatt.

Vienne, 16 avril—Le journal Tagblatt annonce que Tchonoff, qui a fait feu récemment sur le Czar au palais Gatschina, a été pendu.

Incendie.

Complot déjoué.

Rangoon, 16 avril—La moitié de la ville de Pegu, à cinquante-huit milles au nord de Rangoon, a été détruite par le feu. On présume que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

Un grand complot tramé par les habitants de la Birmanie et les Dacoits, ayant pour objet de brûler les villes de cette section, de massacrer les européens et de proclamer un nouveau roi, a été déjoué par la police et les birmans loyaux, qui, après trois jours de combat, ont capturé les chefs.

Le bill ecclésiastique.—M. Barnay.—Les crédits militaires supplémentaires.

Berlin, 16 avril. — Les membres conservateurs de la chambre basse de la Diète prussienne ont décidé d'appuyer le bill ecclésiastique.

M. Barnay va ouvrir un théâtre à Berlin, pour la production du drame classique allemand.

Le Prince de la Couronne a promis de donner son cordial appui à l'entreprise.

Les crédits militaires supplémentaires, demandés par le gouvernement, s'élèvent à 131,000,000 de marcs ; sur ce montant, 40,000,000 sont destinés à augmenter l'armée ; 12,000,000 seront affectés à un nouvel équipement et la balance sera appropriée aux chemins de fer et aux améliorations stratégiques dans les forteresses.

Bref papal.

Londres, 16 avril—Des dépêches de Rome au journal Chronicle annoncent : " Un bref papal, en faveur de la reconnaissance des "Chevaliers du Travail" sera publié avant le départ du cardinal Gilbert."

Tempête de Neige.

Londres, 16 avril—Une violente tempête de neige prévaut dans le nord-ouest de l'Allemagne, de la Bohême et du Tyrol méridional.

M. Parnell.

Londres, 16 avril—M. Parnell visitera l'Irlande après la division à la Chambre des Communes, sur la seconde lecture du Crime bill.

Il sera de retour à Londres, à temps pour la discussion du bill en comité.

Attaque contre les Ghilzais.

Bombay, 16 avril—Des nouvelles ont été reçues en cette ville que des troupes de l'Emir de l'Afghanistan ont fait une attaque de nuit sur un corps de la tribu des rebelles Ghilzais.

Deux cents de ceux-ci ont été tués et plusieurs village dans le district de l'Afghanistan, où des troubles ont eu lieu, ont été détruits par un incendie. Un grand nombre d'autres tribus se joignent à la rébellion contre l'autorité de l'Emir.

On rapporte que les russes se dirigent graduellement vers Zulficar, qui se trouve à environ 140 milles au nord-ouest de Hérat.

Le colonel Kitchener et les Cheiks.

Londres, 16 avril—Une dépêche de Souakim, reçue aujourd'hui en cette ville, rapporte que les négociations du colonel Kitchener avec les Cheiks, qui récemment marchaient sous les ordres du Maahdi et qui désirent arriver à une entente amicale avec l'Angleterre, auront, selon toute apparence, une conclusion satisfaisante.

Celle-ci dépend principalement du montant d'argent que le gouvernement anglais est disposé à donner à cet effet.

Les Cheiks sont prêts à se séparer du Mahdi avec 15,000 hommes, et à établir un gouvernement amical indépendant, dont le siège serait probablement Rassola.

Le marquis Hartington.

Londres, 16 avril—Le marquis Hartington a harangué un meeting, ce soir, à Edimbourg.

L'ex-souverain de Tongi.

Lisbonne, 16 avril.—L'ex-souverain du Tongi a récemment attaqué la garnison portugaise de cette ville. Ayant été repoussé avec ses troupes, il s'est rendu à Zanzibar, et le Sultan a donné l'ordre de l'arrêter.

Le Prince Bismarck.

Berlin, 16 avril—Le Prince Bismarck sera de retour à Berlin, à temps pour assister aux débats qui auront lieu au Reichstag sur les propositions financières.

Le parti du centre en Allemagne.

Le Dr. Windthorst.

Berlin, 16 avril—Les instructions envoyées aux évêques d'user de leur influence pour maintenir l'entente cordiale entre le parti du centre et l'Etat, ont été reçues avec tristesse.

La rumeur que le Dr. Windthorst désire résigner sa position de chef des cléricaux et quitter entièrement la vie publique, a causé une certaine sensation au Vatican.

Le Pape.

Berlin, 16 avril.—Le Pape a requis les évêques de Strasbourg et de Metz d'interdire au clergé de leurs diocèses de prendre part à une agitation anti-allemande. Cet acte de neutralité amicale est considéré dans les cercles officiels à Berlin comme une preuve du désir sincère du Vatican de ne pas être en conflit avec l'Allemagne.

Un grand nombre de prêtres en Alsace-Lorraine ont ardemment excité les sympathies françaises de la population et ont aidé au succès électoral du parti opposé au gouvernement allemand.

La Gazette de Cologne.

Berlin, 16 avril—La Gazette de Cologne annonce que le gouvernement a des preuves que la majeure partie des maires en Alsace-Lorraine appartient au parti de l'opposition.

Un bill sera soumis au Reichstag, abolissant la loi française qui existe toujours dans ces provinces et obligeant le gouvernement à élire des maires parmi les membres des conseils municipaux, en donnant au gouvernement le choix absolu des dits fonctionnaires.

Le décret relatif aux français voyageant en Alsace-Lorraine a été mis en vigueur depuis lundi.

Il ne s'applique pas aux français qui résidaient en Alsace-Lorraine avant que l'édit ait été lancé. Conformément au termes du dit décret, les maires sont requis d'informer immédiatement les autorités centrales de toute arrivée de français, sans passeports dans leurs communes.

Les personnes voyageant pour des maisons de commerce et qui se seront pourvues d'un permis, pourront aller partout où elles le voudront dans toutes les parties de l'Alsace-Lorraine. La police de ces provinces a reçu l'ordre d'appliquer avec indulgence le décret pendant quelque temps encore.

M. Stachling, un banquier de Strasbourg a refusé d'être le candidat du parti de l'opposition au Reichstag, pour succéder à M. Kable.

Pendant les vacances de Pâques, des députations d'officiers municipaux et de diverses sociétés se sont rendues à la tombe de M. Kruble et l'ont couverte de fleurs et de couronnes.

Comme il n'y avait pas là une foule considérable et que l'ordre régnait, la police n'est pas intervenue.

Le Département de la Guerre.

Berlin, 16 avril—Les retours officiels du bureau de la guerre indiquent que le nombre total de troupes allemandes dans la zone extérieure de la frontière ouest, incluant Metz, Strasbourg, Sarlariche, Forborg et Trèves est de 120,000 hommes. Tandis que dans la zone intérieure comprenant Stuttgart, Ulm, Wurzburg, Cologne, Dusseldorf, Frankfort et Darmstadt, le chiffre est de 115,000. Le nombre total de canons est de 582.

L'emprunt chinois.

Berlin, 16 avril.—L'emprunt chinois de 5,000,000 de marcs a été de suite souscrit, malgré le taux élevé de 106 1/4. Ce fait est considéré comme l'ouverture d'une ère de concurrence heureuse avec l'Angleterre, dans ses relations financières avec la Chine.

L'Empereur Guillaume.

Berlin, 16 avril — L'empereur Guillaume, après sa visite à Ems, en juin, ira à Gasteen, puis à l'île de Nieman. Le 2 septembre il se rendra à Kœnigsberg, pour assister aux grandes manœuvres de l'armée.

Sa Majesté a donné une soirée musicale jeudi au palais, à laquelle assistaient le comte Von Moltke, les ministres et cent autres invités.

L'Empereur est resté pendant toute la durée du concert et était très gai.

La reine de Saxe.

Londres, 16 avril—La reine de Saxe est partie pour Bruxelles, afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le mariage de son neveu, l'héritier de la couronne, avec la princesse Clémentine, fille du roi Léopold.

Le Pape.—M. Peters.

Rome, 16 avril—Le Pape a reçu les évêques de Vincennes et de Richmond.

M. Peters, l'explorateur africain, a conclu une convention, sous les auspices du Saint Siège, avec le baron sir Gravenreuth, de l'Institut des missions catholiques de Reichenbach, pour l'établissement de missions catholiques allemandes dans l'Afrique Orientale.

Le Bill de Coercition.

Londres, 16 avril—M. Herbert Gladstone, Sir Lyon Playfair et Thomas Power O'Connor ont harangué un grand meeting aujourd'hui, à Leeds.

WASHINGTON.

Nominations Présidentielles.

Washington, 16 avril—Le Président a fait cette après midi les nominations suivantes : Alex. R. Lawton, de la Georgie, Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Autriche-Hongrie ; Newman Nicholl, du Tenn., juge président de la Cour Suprême du Territoire Montana et Geo. S. Peters, de l'Ohio, avocat des Etats-Unis pour le Territoire de l'Utah.

Vol d'enfants.

Un malheureux père à leur recherche depuis douze ans.

New York, 16 avril—Une dépêche spéciale de Rochester, N. Y., dit qu'un monsieur, accompagné d'une jeune fille, est sorti de l'École Industrielle en cette ville, hier soir, et a pris passage dans un char dortoir à 9.40 heures, en destination de San Francisco. Il était de haute taille et mis avec élégance.

Sa compagne n'était autre que sa fille Mabel, gentille enfant de 16 ans, enlevée à son père il y a de cela douze années, en compagnie de sa sœur, et à la recherche desquelles le malheureux père avait parcouru le monde entier.

Dans les premiers jours de février dernier, l'attention de M. Wibbs—c'est le nom du père—fut attirée par un entrefilet, publié dans un journal de théâtre de New-York, qui lui fit croire qu'une certaine Lola connaissait très bien le lieu où se trouvaient ses enfants.

Il finit par découvrir Mlle Lola à San Francisco. Sur sa demande, elle refusa catégoriquement de lui donner aucun renseignement ; outré de cette persistance, il la fit mettre en état d'arrestation. Pressée de questions, elle finit par avouer qu'elle avait volé les enfants.

Son intention fut d'abord dit-elle, de faire de Mabel une chanteuse de cafés chantants, mais elle fut obligée d'y renoncer, à cause de la santé délicate de l'enfant. Elle se décida alors à la laisser à Rochester, il y a de cela huit ans, où elle a vécu depuis cette époque. Jusqu'ici sa sœur n'a pu être retrouvée. M. Willis habite San Francisco, et possède une immense fortune.

Découvert dans le *Moniteur de la Chapellerie* :

"Le père de notre ami X...., qui fut lui-même un de nos fabricants de chapeaux les plus considérables de Paris, vient de mourir à Panama."

Avouons que, pour un chapelier, mourir à Panama, c'est presque une consolation.

Diplomatie féminine.

—Vous, ma chère, qui avez pour mari un si excellent homme, qu'est-ce donc qui vous prend de le mettre si souvent en colère ?

—C'est qu'alors il me rapporte toujours un cadeau pour faire la paix.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée.	Départ.
ILLINOIS CENTRAL.	
No 1 Ex........11:00 pm	No 2 Ex........9:15 am
No 3 Lim. Ex..8:20 am	No 4 Chi Ex......6:00 pm
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Cin. Ex..7:10 am	No 4 Fast Line. 8:05 am
No 1 Fast Line.7:20 pm	No 6 Coast Ac. 3:40 pm
No 5 Coast Ac..9:05 am	No 2 Cin. Ex...8:10 pm
TEXAS AND PACIFIC.	
No 52 California Express.11:30 am	No 51 California Express. 3:00 pm
No 54 Baton Rouge Local.7:15 pm	No 53 Baton Rouge Local. 7:20 am
NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.	
No 5..........6.50 am	No 2..........10:40 am
No 1..........3:00 pm	No 6..........8:35 pm
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.	
No. 1.........9:00 am	No. 2.........5:00 pm
No. 3.........6:25 pm	No. 4.........8:00 am
No. 5.........10:00 am	No. 6.........3:45 pm
SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.	
No 19 Califor ..8:10 pm	No 18 Local....7:20 pm
No 17 Local...8:05 am	No 20 Californ. 7:15 am
NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.	
Jours de la semaine—8:15 a.m., 3:45 p.m	Jours de la semaine—8:45 a.m., 5:30 p.m
Dimanches—10:10 a.m, 6:00 pm	Dimanches—6:00, 11:00 a m, 6:30 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

LUNDI 18 AVRIL 1887.

Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Lafourche—HORNET, à 5 P M
Bas du fleuve—LURA, à 11 A M

MARDI, 19 AVRIL 1887.

St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Donaldsonville—DANUBE, à 12 M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A M

Hauteur des Eaux.

Augusta.......		Nashville Tenn	6.06
Cairo, Ill......	19.05	Nlle Orléans*....	14.04
Cincinnati, O..	—	Omaha, Neb....	—
Davenport, Ia.	—	Pittsburg, Pa....	—
Keokuk, Iowa.	—	Shreveport, La.	8.00
LaCrosse, Wis.	—	St Louis, Mo....	13.01
Leavenworth, K	—	St Paul, Minn..	—
Louisville, Ky.	6.02	Vicksburg.....	35.07
Memphis, Tenn	17.04	Yankton......	—

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 16 avril—Le fleuve baisse. Montant, Thos Sherlock, Pargoud et Joe B Williams.

Memphis, 16 avril.—Le fleuve baisse. Temps clair. Pas d'arrivages ni de départs.

Le soir—Le fleuve a 17 pieds 4|10 à l'étiage—une baisse de 2 pouces dans les dernières 24 heures. Temps clair. Départs, John F Walton pour St-Louis à 1 a m ; Jay Gould pour St-Louis à 8 p m ; Will S Hays pour St-Louis à 8 p m ; City of St Louis pour la Nlle-Orléans à 9 p m.

Cairo, 16 avril—Le fleuve a 19 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et doux. Arrivés, City of Providence de St-Louis à midi. Golden Rule de la Nlle-Orléans à 1 a m. Départs, Golden Rule pour Cincinnati à 1 a m ; City of Providence pour Vicksburg.

Le soir—Le fleuve a 19 pieds et baisse. Temps couvert et frais. Arrivé, W H Cherry de l'Ohio à midi. Départs, W H Cherry pour St Louis à 2 p m. Ironsides pour l'Ohio à 5.

Louisville, 16 avril—La rivière a 6 pieds 9 pouces dans le canal ; 4 pieds 7 pouces aux chutes. Temps couvert et frais.

Evansville, 16 avril—La rivière a 10 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert et frais. Départs, Ohio pour Cincinnati, Buckeye State pour Memphis, Drouillard pour Nashville.

Cincinnati, 16 avril—La rivière a 12 pieds 4 pouces et baisse. Temps couvert, thermomètre 54. Arrivés, DeSoto de Memphis hier soir, Gen Pres de Pittsburg.

Wheeling, 16 avril—La rivière a 6 pieds 5 pouces et est stationnaire. Temps couvert et frais.

Les Passes.

Port Eads, 16 avril, 6 p m—Vent du sud est. Temps couvert. Arrivé à 2.30 a m. steamship New Orleans, capitaine Halsey, de New York. Départs steamships Erl King pour Londres via Brême et S Oteri pour Truxillo.

Marchés.

Paris, 16 avril—Les rentes 3 pour cent 81 27 1|2c fr.

Londres, 16 avril, 12.30 p m—Consols à l'ouverture, 102 5|8 au comptant et 102 5|8 à terme.

Londres, 16 avril, 1.30 p m—Consols à la clôture 102 9|16 au comptant et 102 9|16 à terme.

Liverpool, 16 avril, midi — Coton—Calme et en faveur des acheteurs. Ventes 8,000 balles, dont 1000 balles pour l'exportation et la spéculation. Middling uplands 5 11|16d, middling Orleans 5 3|4d.

Liverpool, 16 avril, 1 p m—Coton—Ventes de coton américain 6,700 balles.

Liverpool, 16 avril, 1 p m—Futurs calmes—livraison en avril, avril et mai 5 39|64d vendeur, mai et juin 5 40|64d vendeur, juin et juillet 5 43|64d vendeur, juillet et août 5 44|64d vendeur, août et septembre 5 54|64d vendeur septembre et octobre 5 40|64d vendeur, octobre et novembre 5 30|64d vendeur, septembre 5 47|64d vendeur.

New York, 16 avril, midi—Coton ferme. Middling uplands 10 5|8. Ventes 300 balles. Futurs fermes—avril 10 63 off.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 16 AVRIL 1887.

EXPEDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Amy Dora, Thompson, Gênes via Newport News.
Steamship Hutchinson, Baker, Key West, via Tampa.
Steamship Excelsior, Higgins, New York.
Steamship (ang) Marion, Jedels, Bordeaux.

ARRIVÉS.

Steamship New Orleans, Halsey, New-York.

BATEAUX A VAPEUR.

New Mary Houston, Kates, Cincinnati.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
Danube, Aucoin, Donaldsonville.
Henry Lourey, Long, St Louis avec 5 barges.
Alice LeBlanc, LeBlanc, Lockport.
Assumption, Thorn, Lafourche Crossing.
City of Baton Rouge, Bixby, St Louis.

EXPORTATIONS.

GENES VIA NEWPORT NEWS—par steamship Amy Dora—4336 balles coton 1800 douves.

KEY WEST VIA TAMPA—par steamship Hutchinson—3450 colis divers 3000 sacs maïs.

BORDEAUX—par steamship Marion—59,087 boisseaux blé en grenier 3972 sacs à grain.

Arrivages de produits.

CINCINNATI—par steamer New Mary Houston—87 balles coton 1153 sacs maïs et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—2 balles coton et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Danube—75 barils sucre 401 sacs riz brut et fret assorti.

ST LOUIS—par towboat Henry Lourey et barges—150 225 boisseaux maïs en grenier 48,500 boisseaux blé en grenier 1291 sacs blé et fret assorti.

LOCKPORT—par steamer Alice LeBlanc—600 sacs riz brut et fret assorti.

LAFOURCHE CROSSING—par steamer Assumption—6 sacs graine coton 12 boucauts sucre 1 baril sucre 1 demi baril mélasse et fret assorti.

ST LOUIS—par steamer City of Baton Rouge—15 barils riz 3115 sacs maïs et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—26 balles coton 69 barils sucre 4 barils mélasse 127 sacs riz brut 1 wagon riz 172 barils riz [illegible] et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—183 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N O & TEXAS RAILROAD—190 balles coton 2 wagons farine graine coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—252 balles coton 1 wagon sucre et fret assorti.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Quatrième district sur la rue Liberté, entre Première et Seconde

Succession de Elizabeth Jones

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 9 906.

PAR MATHER & HOMES, Warren Homes, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 21 mai 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 15 avril 1887, Dossier No 9,906 pour le compte de la succession de Elizabeth Jones, il sera vendu

1° Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St David, Liberté, Première et Seconde, désigné comme lot No 12 sur un plan dressé par B. J. Nicholas, voyer et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, conformément au récent plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date d'avril—1887.

Les améliorations comprennent une maison cottage.

—Aussi—

A la même heure et emplacement pour le compte de la dite succession il sera vendu un lot de meubles de maison, etc., conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.

Conditions comptant—Dix pour cent sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues et exigibles en 1887.

17 avril—17 30—mai 7 14 21.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence double, No. 366 rue Broad près Esplanade et des Fair Grounds.

Succession de David Teelers, décédé.

Par ordre de cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magasine, entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 avril 1887, Dossier No. 20,479, pour le compte de la succession de David Teelers, décédé, à l'enchère publique il sera vendu

UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Broad, White, Aubry et d'Abadie, mesurant 27 pieds de façade rue Broad, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse double avec 2 chambres plâtrées de chaque côté, avant citerne, etc. et donne un revenu de $6 par mois. La propriété porte le No. 366 rue Broad et n'est qu'à quelques îlets des Fair Grounds et des chars des rues Esplanade et Dumaine.

Conditions—En passant titres 10 pour cent payables comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1887 accepté.

L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot notaire aux frais de l'acquéreur.

17 avril—17 24—mai 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons ! Bons ! Bons !

Warrants ! Warrants ! Warrants !

Succession Anna Maria Martin, décédée

No. 18,660 —Vente pour une partition.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI 30 avril 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à trois divers ordres et un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier, un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la division "C" daté le 7 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Anna Maria Martin, dossier No. 18 660 le second, un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division "D" daté le 11 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Mary Martin, femme décédée de Louis McGittigan et de Louis McGittigan, dossier No 19,896 et le troisième, un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la division "A" rendu le 12 avril 1887, et signé le 16 avril 1887, dossier No. 20,557, dans l'affaire de Mme Elizabeth Martin, femme etc., vs. Mme E. Kertz, femme etc., pour une partition, il sera vendu à l'encan.

Des Bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

1° Onze (11) Bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans de $50 chaque, payables en 1893, avec 13 coupons de $1.50 chaque attachés au dits Bons.

2° Dix sept (17) Bons de la Ville de la Nouvelle Orléans de $50 chaque, payables en 1893 avec 13 coupons attachés à chaque Bon.

3° Un Bon de la Ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 payable en 1893 avec 72 coupons de $30 chaque qui y sont attachés et auquel bon est aussi attaché un bon de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 avec 17 coupons de $35 chaque qui y sont attachés, et 2 coupons détachés de $35 chacun.

4° Quatre (4) Bons de la Ville de la Nouvelle Orléans de $50 chaque, payables en 1895 avec 73 coupons de $1.50 chaque attachés à chaque Bon, aussi 12 coupons (3 chaque) de $1.75 chaque.

5° Douze (12) Bons de la ville de la ville de la Nouvelle Orléans de $50 chaque, payables en 1893, avec 13 coupons attachés aux dits bonds.

Warrants d'Etat et de Police

6° Un (1) warrant de l'Etat de la Louisiane séries 1874, pour $133 émis à G. W. Vandergert, daté le 29 avril 1875 No 3590.

7° Un (1) warrant Board de Police Métropolitaine No 1936, daté le 20 novembre 1875 émis à L. A. Pons pour $600 pour octobre 1874.

Conditions—Comptant avant le transfert.

Acte de vente pardevant Octave Morel, Ecr, notaire aux frais de l'acquéreur.

17avril—17,20,24,27 & date.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur. Résidences, Cottages, Sites propres pour y construire.

Magasin en briques à 3 étages.

Les maisons de résidence à deux étages en bois—No 126 rue Jackson ; Nos 61 et 63 rue Race.

Les cottages doubles—Nos de 56 à 70 rue Sorapuru ; Nos 155 et 157 rue Rousseau.

Magasin en briques à trois étages No 97 Passage de la Bourse.

Un site de choix convenable pour qu'on y bâtisse. No 128 rue Jackson.

Toutes de bonnes propriétés rapportant de l'argent.

Succession de Anna Maria Martin, décédée.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de plusieurs ordres et d'un jugement de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier, un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Division "C", daté du 17 avril 1887 dans l'affaire de la succession de Anna Maria Martin, Dossier No 18 660 ; le second, un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Division "D", daté du 11 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Mary Martin épouse défunte de Louis McGittigan et de Louis McGittigan, Dossier No 19,896 ; et le troisième, un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Division "A", rendu le 12 avril 1887 et signé le 16 avril 1887, Dossier No 20,557 dans l'affaire d'Elizabeth Martin, épouse défunte, etc., vs Mme E. Kertz, épouse, etc., pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu

QUATRIÈME DISTRICT.

La maison de résidence en bois à deux étages, No 126 rue Jackson.

1° Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Laurel et Annonciation désigné par le No 4 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et faisant face à l'arrière à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes de largeur, commune à cette propriété [illegible] la rue Laurel à la rue Annonciation.

Les améliorations comprennent une maison de résidence avec mansarde à deux étages en bois, couverte en ardoises, portant le No 126 de la rue Jackson, avant maison de dépendance à deux étages et ayant corridor au dessus et au dessous, salons doubles, office, etc., et quelque sept ou huit autres chambres en tout, galeries, chambre à charbon, [illegible] lieux d'aisance et vérandah sur la devanture. La maison est à distance de la rue, il y a jardin de devant, derrière, sur un côté, allées pavées en asphalt [illegible] et elle est adjacente à la belle résidence de F. P. Martinez, elle est louée $40 par mois et en vaut $50.

No 128 rue Jackson, un terrain charmant pour bâtir.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré et est adjacent à celui précédemment décrit, il est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et fait face à l'arrière à la rue Commune. Il y a une allée en commun avec la propriété voisine.

C'est un excellent terrain pour y bâtir. Il y a des magnolias et autres arbres devant et derrière, jardin sur un côté, 2 [illegible] élevés sur l'arrière terrain et est dans le moment pavé en asphalt devant.

Coin des rues Sorapuru et Fulton.

3° Un morceau de terre 2 terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet No [illegible] borné par les rues Sorapuru, Première, St Thomas ou Fulton et Rousseau, désigné par la lettre "B" et mesurant 52 pieds de façade rue Fulton, sur une profondeur [illegible] et façade rue Sorapuru, de 120 pieds sur une largeur à l'arrière côté de la rue Rousseau de 61 pieds le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en quatre cottages doubles en bois couverts en ardoises [illegible]

No 157 Rue Rousseau.

4° [illegible]

No 155 rue Rousseau.

5° [illegible] district et carré adjacent à la propriété dernièrement décrite désigné par le No. 76 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds entre parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, portant le No. 155 de la rue Rousseau, et est construit comme la propriété précédemment décrite sur le terrain adjacent No. 77. Elle donne de revenu $18 et pourrait en donner $24. Avec ce terrain, il sera vendu un morceau de terre sur l'arrière près du terrain primitif 114 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade sur la limite [illegible] du terrain No. 76 [illegible] pieds 4 pouces et 6 lignes sur la [illegible] de derrière No. 13 et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la limite du terrain No. 115, et entre 29 pieds 1 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare de la première portion du terrain No. 114 [illegible] une profondeur totale pour le terrain No 76 de 129 pieds 4 pouces et 6 lignes entre parallèles.

PREMIER DISTRICT.

Nos. 61 et 63 rue Race.

6° [illegible] avec les bâtisses et améliorations [illegible] désigné par le No 21 [illegible] mesurant [illegible] face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Les améliorations consistent en deux maisons en bois à deux étages à deux corps de logis, couvertes en ardoises, connues comme les Nos 61 et 63 rue Race et contenant huit chambres [illegible] par maison, quatre au dessus et quatre au dessous, de grandes vérandahs avec citernes [illegible]. Le [illegible] $27 par mois [illegible]. Les deux maisons seront vendues séparément.

DEUXIÈME DISTRICT.

No 97 Passage de la Bourse.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Passage de la Bourse et les rues Royale, Bienville et Conti, désignée comme Nos 14 et 15, et mesurant 24 pieds de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 5 pouces d'un côté et la même profondeur plus ou moins sur la ligne opposée [illegible] portion de terre forme tout le lot No 15 et moitié du lot No 14, conformément au plan.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises connue comme le No 97 Passage de la Bourse avec balcon sur la façade ; elle a deux bureaux au rez de chaussée, 2 chambres au 1er et 2 chambres au 2e, avec hydrant, lieux d'aisance, etc. Les bureaux sont occupés par M. F. Le Bosque et autres, les résidences sont au dessus. Le revenu est de $15 à $20 par mois. Le mesurage ci-dessus est calculé au pied américain un peu plus un peu moins, conformément aux plans que l'on peut voir au lieu de la vente. On peut aussi examiner la maison en se munissant d'une carte de l'encanteur.

Conditions.—Un tiers au plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses de garantie ordinaires. Les billets seront divisés en coupons au gré des parties intéressées. Il sera payé comptant sur les lieux 10 pour cent et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes de 1887.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 avril—17 24 avril 1 8 15 21 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour un Partage.

Propriété commerciale élégante,

Bâtisses en briques doubles, à trois étages,

Formant le coin sud-ouest des rues Gravier et Baronne,

Occupées par L. Christ & Cie, Knoop, Frerichs & Cie, E. B. Musgrove et autres, et rapportant $4200 par an, avec un splendide rez-de-chaussée vacant valant $1000 par an.

Succession de Adolph Frerichs, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—le SAMEDI 21 mai 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 11 avril 1887 et signé le 15ème jour d'avril 1887, dossier No 20,712 dans l'affaire de Edward Lischhaler, avocat de facto des tuteurs des mineurs Frerichs vs. Mme Vve Adolph Frerichs et als, pour un partage, à un long crédit, et un bas taux d'intérêt, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Gravier et Union, mesurant 45 pieds, 6 pouces de face à la rue Baronne, 78 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Gravier, 81 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Union, sur une largeur dans le fond, près de la rue Dryades de 44 pieds 4 pouces plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations comprennent une **bâtisse double moderne, solidement construite à trois étages avec toit en ardoises**, [illegible] Baronne 62, bâtie d'une façon spéciale pour le confort, pour bureaux de la Bourse, large vestibule au centre, parquets en tuiles, plafonds élevés, de grands bureaux confortables bien aérés et bien clairs, avec de magnifiques voûtes à l'épreuve du feu dans chaque bureau aux premiers et second étages des réservoirs élevés en fer, lavoire complet, lieux d'aisance etc de chaque côté et installations de gaz partout, le tout en parfait ordre et condition, partiellement occupé en ce moment, et rapportant $4 200 par an avec bail avec un rez-de-chaussée vacant valant $1000 par an, donnant la perspective d'un loyer de $5,200 par an.

Cette magnifique propriété est diagonalement en face de l'élégant bloc de Lehman, Stern & Cie, un îlet de la Bourse au Coton, et sa location restant toujours centrale et désirable, commandera toujours des locataires de première classe avec loyers rémunératifs, et est un excellent placement pour des capitalistes ou autres.

Termes et Conditions.—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit du jour de la vente avec billets et coupons à la convenance des parties intéressées, et portant 6 pour cent intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles incluant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, transfert de polices d'assurance et 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procès sur un des billets ou coupons quelconques du crédit. L'acquéreur assumera en outre de son enchère les taxes de 1887 **du jour de la vente**, un dépôt comptant de 10 pour cent sera payé sur les lieux.

Acte de vente pardevant Octave Morel, Ecr., notaire aux frais des acquéreurs.

17avril—17,24—1,8,15,21 mai.